



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ (A)

* Si vous vous inscrivez depuis l'Espace économique européen (EEE), consultez l'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ (B) ci-dessous.

* L'EEE comprend les 30 pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Liechtenstein, Islande et Norvège.

Le présent Avis de confidentialité (A) explique comment Nikon Corporation (ci-après dénommée « Nikon ») recueille et traite les données à caractère personnel des participants au Concours photo et film Nikon.

Le groupe Nikon respecte la vie privée des individus et reconnaît que le traitement des données personnelles d'une manière légale et appropriée est une responsabilité sociale importante, et s'engage à protéger les données personnelles comme suit. Cet Avis de confidentialité est basé sur la politique de protection de la vie privée du groupe Nikon (<https://www.nikon.com/privacy/group/>) et s'applique aux données personnelles des participants traitées par Nikon dans le cadre du Concours photo et film Nikon organisé par Nikon. Cet Avis de confidentialité décrit les données à caractère personnel que Nikon collecte et traite, ainsi que les finalités de leur utilisation, de sorte que les participants sont invités à lire attentivement cet avis.

1. Données à caractère personnel recueillies

Le Concours photo et film Nikon est ouvert à toutes les personnes éligibles. Les participations peuvent être soumises via la procédure expliquée dans les directives de participation au Concours photo et film Nikon (participations pour les films : <https://www.nikon-photocontest.com/en/film/entryguideline> ; participations pour les photos : <https://www.nikon-photocontest.com/en/photo/entryguideline>). Les données personnelles collectées par Nikon sont : le nom, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et le numéro de fax du participant, son lieu de résidence, sa nationalité, sa date de naissance, son sexe (facultatif), sa profession (facultatif), ainsi que l'œuvre téléchargée par le participant et son titre (y compris un identifiant permettant de garantir que le nom de fichier de l'œuvre du participant est unique). Nikon demandera ultérieurement aux seuls gagnants d'enregistrer leur adresse postale et leur code postal en tant que données personnelles supplémentaires.



2. Finalités de l'utilisation

Comme indiqué dans les directives de participation aux Concours photo et film Nikon (participations pour les films : <https://www.nikon-photocontest.com/en/film/entryguideline> ; participations pour les photos : <https://www.nikon-photocontest.com/en/photo/entryguideline>), Nikon utilise les données personnelles des participants aux fins suivantes dans le cadre de l'organisation du Concours photo :

- Activités de relations publiques utilisant les œuvres soumises pendant la durée du concours
- Notification des résultats aux gagnants
- Fourniture d'informations relatives au concours
- Contact avec les participants au sujet de leur participation
- Annonce des œuvres gagnantes
- Archivage et publication des œuvres gagnantes.
- Statistiques du concours
- Envoi de questionnaires relatifs au concours
- Envoi des prix
- Création de données statistiques
- Envoi de bulletins d'information pour le prochain concours

Les objectifs supplémentaires d'utilisation s'appliquant uniquement aux gagnants sont les suivants :

- Notification aux lauréats qu'ils ont gagné et envoi d'informations sur la cérémonie de remise des prix
- Publication dans l'annonce des œuvres gagnantes
- Envoi des prix
- Communication avec les lauréats concernant les demandes de création de contenu
- Archivage et publication des œuvres gagnantes

Outre ce qui précède, Nikon peut utiliser les œuvres, les titres d'œuvres et les noms des participants à des fins publicitaires et dans le cadre de programmes d'action sociale visant à enrichir la culture des créateurs dans son ensemble, tel que stipulé dans la section « Droits de l'organisateur » des directives de participation au Concours photo et film Nikon.

Nikon peut également utiliser les œuvres, les titres des œuvres et les noms des participants dans tous les médias à des fins commerciales. Il peut s'agir, par exemple, de matériel de présentation, de sites intranet, de matériel de formation, de calendriers, de bulletins d'information, d'affiches, de galeries sur place, de matériel de recrutement, de brochures de l'entreprise ou d'autres publications de l'entreprise.

En outre, Nikon peut utiliser les réponses volontairement fournies aux questionnaires comme référence pour le développement de produits.



Les noms des gagnants seront également publiés sur les sites Web, les documents imprimés ou d'autres documents liés à ce concours lors de la présentation des œuvres gagnantes. En outre, les données personnelles peuvent être utilisées à des fins de vérification de l'identité si les participants souhaitent changer d'adresse ou mettre à jour leurs données personnelles. Les notifications et demandes de renseignements susmentionnées seront traitées par le bureau du Concours photo et film Nikon.

3. Stockage des données

Veillez noter que, quel que soit le pays de résidence du participant, les données fournies lors de l'inscription (données d'image des œuvres et données personnelles) peuvent être stockées au Japon ou dans un autre pays, à la discrétion de l'organisateur.

4. Divulcation à des tiers

L'organisateur fournira des données à caractère personnel aux juges et aux tiers impliqués dans l'organisation du concours dans la mesure où cela est nécessaire à l'organisation du concours.

Lorsqu'il fournit des données à caractère personnel conformément au paragraphe précédent, l'organisateur conclut avec ces tiers des contrats contenant des dispositions relatives à la confidentialité, ou veille à ce qu'ils gèrent les données à caractère personnel de manière appropriée.

5. Gestion des données personnelles

6.

Nikon s'efforce d'assurer la sécurité des données personnelles fournies via Internet en utilisant le protocole Secure Sockets Layer (SSL) ou un protocole équivalent pour empêcher tout accès non autorisé.

7. Transfert international de données à caractère personnel

L'organisateur disposera ou supprimera les données personnelles fournies (formulaires d'inscription, données des œuvres soumises et autres données personnelles numériques liées au concours) le 31 décembre 2025 (ci-après dénommée « date de destruction »), à l'exception des données personnelles des gagnants du concours ou des participants dont les œuvres sont utilisées à des fins autres que la promotion du concours (ci-après dénommés « gagnants, etc. ») et des données personnelles des participants qui souhaitent recevoir des notifications par courrier électronique pour le prochain concours. Veuillez noter que pour cette raison, à l'exception des gagnants, etc., il ne sera plus possible de mettre à jour ou de consulter les données personnelles des participants après la date de cession.



8. Bureau des demandes de renseignements pour les demandes liées aux données personnelles (y compris les demandes liées à l'inscription)

Du 30 octobre 2024 au 31 décembre 2025

Bureau des demandes de renseignements du Concours photo et film Nikon

info@nikon-photocontest.com

Mise à jour des données personnelles, etc.

Si vous devez mettre à jour les données personnelles que vous avez fournies, veuillez consulter les instructions figurant sur le formulaire d'inscription. Si celles-ci ne suffisent pas à résoudre le problème, veuillez contacter le bureau des demandes de renseignements ci-dessus.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ (B)

Le présent Avis de confidentialité (B) explique comment Nikon Corporation (ci-après dénommée « Nikon ») recueille et traite les données à caractère personnel des participants au Concours photo et film Nikon.

The Nikon Group respects the privacy of individuals and acknowledges that handling personal data is a social responsibility. The Nikon Group respects the private life of individuals and recognizes that the handling of personal data in a legal and appropriate manner is an important social responsibility, and is committed to protecting personal data as follows. This privacy notice is based on the privacy policy of the Nikon Group (<https://www.nikon.com/privacy/group/>) and applies to personal data of participants processed by Nikon in the context of the Nikon Photo and Film Contest organized by Nikon. This privacy notice describes the personal data that Nikon collects and processes, as well as the purposes of their use; participants are therefore invited to read this notice carefully.

1. Informations sur l'entreprise qui recueille vos données personnelles

Nikon Corporation (adresse : 1-5-20, Nishioi, Shinagawa, Tokyo, 140-8601) est responsable de la collecte et de l'utilisation de vos données personnelles décrites dans le présent Avis de confidentialité.

Le groupe Nikon a mis en place un système de coordination des responsabilités de chaque société du groupe en ce qui concerne le traitement global des données à caractère personnel afin de respecter les obligations légales de chaque pays applicables au traitement de vos informations personnelles. En résumé, nous avons



fait en sorte que si vous souhaitez exercer vos droits, tels que votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition ou de portabilité des données personnelles ou de retrait de votre consentement, vous puissiez nous contacter aux coordonnées indiquées dans la section « 9. Demandes de renseignements concernant les données personnelles » ci-dessous. Les sociétés du groupe Nikon et Nikon Corporation se prêteront mutuellement assistance, le cas échéant, pour que vous puissiez exercer vos droits et que vos questions soient traitées.

2. Quelles sont les données à caractère personnel collectées et à quelles fins sont-elles utilisées ?

Le Concours photo et film Nikon est ouvert à toutes les personnes éligibles. Les participations peuvent être soumises en suivant la procédure expliquée dans les directives de participation au Concours photo et film Nikon (participations pour les films : <https://www.nikon-photocontest.com/en/film/entryguideline> ; participations pour les photos : <https://www.nikon-photocontest.com/en/photo/entryguideline>). Les données personnelles collectées par Nikon sont : le nom du participant, son adresse e-mail, son numéro de téléphone et de fax, son lieu de résidence, sa nationalité, sa date de naissance, son sexe (facultatif), sa profession (facultatif), ainsi que votre œuvre téléchargée et son titre (y compris un identifiant pour garantir que le nom de fichier de votre œuvre est unique). Nikon demandera ultérieurement aux seuls gagnants d'enregistrer leur adresse postale et leur code postal comme données personnelles supplémentaires. Vous êtes seul responsable du contenu que vous partagez avec nous et nous vous demandons d'informer toute personne dont vous utilisez la photo dans le cadre du Concours photo et film Nikon du traitement des données à caractère personnel tel que décrit dans le présent Avis de confidentialité.

Données sensibles

Lorsque des œuvres sont téléchargées pour le Concours photo et film Nikon, Nikon peut recevoir des données sensibles de votre part sous la forme d'œuvres comprenant la photo d'une personne identifiable. Vous êtes seul responsable du contenu que vous partagez avec nous et vous devez informer et obtenir le consentement préalable d'une personne dont les données sensibles sont concernées pour utiliser sa photo dans une œuvre dans le cadre du Concours photo et film Nikon, comme décrit dans le présent Avis de confidentialité. Dans certains cas, une œuvre soumise peut être considérée comme une « catégorie spéciale de données à caractère personnel » en vertu des lois applicables en matière de protection des données. Par exemple, les images révélant l'origine raciale ou ethnique d'une personne, ses opinions politiques, ses croyances religieuses ou philosophiques ou concernant sa santé, sa vie sexuelle ou son orientation sexuelle peuvent être considérées comme des données à caractère personnel d'une catégorie spéciale. Dans de tels cas, vous devrez formellement obtenir le consentement écrit de la personne concernée, si les données personnelles de catégorie spéciale ne sont pas manifestement rendues publiques par la personne elle-même. Au moment de votre inscription, Nikon considérera que le consentement écrit de la personne a été formellement obtenu par



vous et Nikon ne sera pas responsable si vous n'avez pas obtenu ce consentement.

Finalités de l'utilisation

Comme indiqué dans les directives de participation aux Concours photo et film Nikon (participations pour les films : <https://www.nikon-photocontest.com/en/film/entryguideline> ; participations pour les photos : <https://www.nikon-photocontest.com/en/photo/entryguideline>), Nikon utilisera vos données à caractère personnel aux fins suivantes dans le cadre de l'organisation du Concours photo :

- Activités de relations publiques utilisant les œuvres inscrites pendant la durée du concours
- Notification des résultats aux gagnants
- Fourniture d'informations relatives au concours
- Vous contacter au sujet de votre participation
- Annonce des œuvres gagnantes
- Archivage et publication des œuvres gagnantes.
- Statistiques du concours
- Envoi de questionnaires relatifs au concours
- Envoi des prix
- Création de données statistiques
- Envoi de bulletins d'information pour le prochain concours

Les objectifs supplémentaires d'utilisation s'appliquant uniquement aux gagnants sont les suivants :

- Notification aux lauréats qu'ils ont gagné et envoi d'informations sur la cérémonie de remise des prix
- Publication dans l'annonce des œuvres gagnantes
- Envoi des prix
- Communication avec les lauréats concernant les demandes de création de contenu
- Archivage et publication des œuvres gagnantes

Outre ce qui précède, Nikon peut utiliser vos œuvres, les titres de vos œuvres et votre nom à des fins publicitaires et dans le cadre de programmes d'action sociale visant à enrichir la culture des créateurs dans son ensemble, comme indiqué dans la section « Droits de l'organisateur » des directives de participation au Concours photo et film Nikon.

En outre, nous nous référons parfois aux réponses fournies volontairement dans les questionnaires lors du développement de produits.

Les noms des gagnants seront également publiés sur les sites Web, les documents imprimés ou d'autres documents liés à ce concours lors de la présentation des œuvres gagnantes. En outre, les données personnelles peuvent être utilisées pour vérifier votre identité si vous souhaitez changer d'adresse ou mettre à jour vos données personnelles.



Les notifications et demandes de renseignements susmentionnées seront traitées par le bureau du Concours photo et film Nikon.

Base juridique du traitement des données à caractère personnel

Nikon traite vos données à caractère personnel et la (les) personne(s) apparaissant dans votre œuvre afin de vous faire participer au Concours photo et film Nikon dans la mesure où cela est nécessaire pour nos intérêts légitimes ou les intérêts d'un tiers ou sur la base du consentement.

Lorsque nous traitons vos données à caractère personnel dans notre intérêt légitime ou dans l'intérêt d'un tiers, nous prenons des mesures raisonnables pour éviter que vous ne subissiez un préjudice injustifié. Les intérêts légitimes de Nikon sont, par exemple, de fournir des informations sur les œuvres inscrites au Concours photo et film Nikon et de promouvoir le concours. De plus amples informations sur nos considérations lors de la mise en balance des intérêts légitimes de Nikon et des conséquences pour nos clients sont disponibles sur demande. Lorsque nous traitons vos données à caractère personnel pour nos intérêts légitimes ou ceux d'un tiers, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel si vous avez une raison acceptable fondée sur votre situation personnelle (veuillez consulter « Article 7 : Vos droits » ci-dessous).

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en modifiant vos paramètres ou en nous contactant par l'intermédiaire du bureau des demandes de renseignements visé à la section « 9. Demandes de renseignements concernant les données à caractère personnel » ci-dessous.

Lorsque nous traitons vos données à caractère personnel pour une finalité autre que celle pour laquelle nous les avons collectées initialement et que nous nous appuyons sur une base juridique autre que le consentement ou que le respect d'obligations légales pour cette nouvelle finalité, nous vérifions si le traitement pour cette nouvelle finalité est compatible avec la finalité pour laquelle les données à caractère personnel ont été collectées initialement. De plus amples informations sur cette évaluation sont disponibles sur demande (veuillez consulter la section « 7. Vos droits » ci-dessous).

3. Comment les données à caractère personnel sont-elles collectées ?

Les données à caractère personnel que nous traitons sont des informations que vous nous fournissez directement en toute connaissance de cause. Si vous refusez de fournir les données à caractère personnel dont nous avons besoin pour le Concours photo et film Nikon, il se peut que vous ne puissiez pas participer au concours.

4. Utilisation partagée des données personnelles

Nikon traitera certaines de vos données personnelles au Japon. Cependant, en tant qu'organisation mondiale



et dans le contexte du concours, les données personnelles peuvent être traitées ou consolidées dans des bases de données ou des systèmes sécurisés spécifiques ou centralisés situés à l'extérieur du Japon ou dans des installations sécurisées spécifiques à travers le monde. Par conséquent, vos données personnelles peuvent être partagées avec d'autres entités du groupe Nikon. Toutefois, chaque société du groupe Nikon et ces autres systèmes et bases de données ne collecteront, ne recevront, n'utiliseront, ne partageront ou ne traiteront autrement ces données personnelles fournies pour une utilisation partagée que conformément aux lois applicables, au présent Avis de confidentialité et à notre Politique de protection de la vie privée du groupe Nikon (<https://www.nikon.com/privacy/group/>). De plus, en interne, nous appliquons une politique d'accès stricte en ce qui concerne le traitement des données personnelles. Seul un groupe limité d'employés autorisés de Nikon, sur la base du besoin de savoir, aura accès à vos données personnelles.

En règle générale, nous ne partagerons pas vos données personnelles avec d'autres personnes que le personnel du groupe Nikon, les juges du concours et les tiers chargés de superviser le concours, à l'exception de votre œuvre, du titre de l'œuvre et du nom du créateur. Votre œuvre peut être utilisée dans n'importe quel média pour l'usage interne et les besoins commerciaux de Nikon et peut être accessible au niveau mondial. Afin d'atteindre les objectifs d'utilisation, Nikon peut partager vos données personnelles de la même manière que votre œuvre avec des tiers de confiance qui nous fournissent des services. Tous ces tiers seront tenus de protéger adéquatement vos données personnelles, sous réserve d'ententes qui couvrent les exigences des lois applicables. Vos données à caractère personnel peuvent également être partagées dans le cadre d'enquêtes (par exemple, divulgation pour prévenir un crime ou une fraude, ou pour se conformer à une décision de justice ou à la législation).

5. Mesures de gestion sécurisées et période de conservation des données personnelles

Nikon gèrera de façon sécuritaire vos données personnelles conformément à notre politique de sécurité de l'information afin que les données personnelles obtenues soient protégées contre l'accès non autorisé, l'utilisation non autorisée, les modifications injustifiées, la perte ou la destruction. Vos données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins de votre participation au Concours photo et film Nikon, du respect des obligations légales et fiscales et de la résolution d'éventuels litiges. La période spécifique de conservation des données pour les activités de traitement est en principe jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le Concours photo et film Nikon a lieu, sauf dans les cas où nous conservons votre adresse électronique jusqu'à la fin de l'année après le Concours photo et film Nikon si vous avez demandé à recevoir un e-mail de notification pour le prochain Concours photo et film Nikon ; lorsque nous conservons les données personnelles de certains participants jusqu'à la fin de la deuxième année après le Concours photo et film Nikon pour les utiliser à des fins commerciales de Nikon autres que les activités de relations publiques (par exemple les calendriers) ; lorsque cela est nécessaire pour exécuter des accords avec vous ou nécessaire pour des obligations légales ; ou lorsque, à la suite de l'obtention d'un prix dans le cadre



du Concours, vos données personnelles et vos œuvres sont stockées pendant une période indéterminée dans le but de conserver des archives des œuvres gagnantes.

Veillez également noter que lorsque nous supprimons des données à caractère personnel collectées auprès de vous à la suite de votre demande d'effacement des données, nous conservons l'e-mail de demande et les données à caractère personnel de votre nom et de votre adresse e-mail comme preuve de l'effacement jusqu'à ce que nous les supprimions avec les données à caractère personnel des autres participants à la fin de l'année au cours de laquelle le Concours photo et film Nikon a lieu.

6. Transfert international de données à caractère personnel

Compte tenu de la nature mondiale de notre entreprise, vos données personnelles peuvent être transférées aux entités de Nikon et à des tiers mandatés dans des pays situés en dehors de l'Espace économique européen dont les lois peuvent ne pas offrir le même niveau de protection de vos données personnelles. Le cas échéant, Nikon s'assurera que des mesures de protection appropriées et adéquates sont en place pour se conformer aux exigences relatives au transfert international de données à caractère personnel en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. Pour les transferts de données personnelles à l'extérieur de l'Espace économique européen, Nikon utilisera des mécanismes approuvés par la Commission européenne, tels que la certification Bouclier de protection de la vie privée, et des clauses contractuelles types comme garanties, telles que la décision 2004/915/CE du « contrôleur (UE) au contrôleur (hors UE/EEE) » (consultez l'article 46 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)). Si vous avez fourni vos données à caractère personnel depuis l'EEE et que vous souhaitez recevoir une copie de ces garanties, veuillez nous contacter par l'intermédiaire du bureau des demandes de renseignements décrit à la section « 9. Demandes de renseignements concernant les données à caractère personnel » ci-dessous.

7. Vos droits

Vous pouvez nous contacter (consultez la section « 9. Demandes relatives aux données à caractère personnel » ci-dessous) pour exercer les droits qui vous sont accordés en vertu des lois applicables en matière de protection des données, à savoir (1) le droit d'accéder à vos données, (2) de les rectifier, (3) de les effacer, (4) de restreindre le traitement de vos données, (5) le droit de recevoir un fichier de vos données à caractère personnel et (6) le droit de s'opposer au traitement de vos données à caractère personnel et, lorsque nous vous avons demandé votre consentement pour le traitement de vos données à caractère personnel, de retirer ce consentement. Ces droits seront limités dans certaines situations, par exemple lorsque Nikon traite vos données à caractère personnel en réponse à une obligation légale. Par exemple, nous refuserons votre demande d'accès si cela est nécessaire pour protéger les droits et libertés d'autres personnes ou nous refuserons de supprimer vos données personnelles si la conservation de ces données est nécessaire pour se



conformer à des obligations légales. Le droit au transfert de données, par exemple, ne s'applique pas si les données personnelles n'ont pas été fournies par vous, si nous n'avons pas obtenu les données personnelles sur la base de votre consentement, ou si le traitement de vos données personnelles est nécessaire à l'exécution d'un contrat. Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez contacter notre bureau de renseignements en utilisant les modalités de contact indiquées dans la section « 9. Demandes de renseignements concernant les données à caractère personnel » ci-dessous. Veuillez noter que, dans ce cas, il se peut que nous vous demandions de fournir des informations supplémentaires pour confirmer votre identité. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de votre autorité de surveillance locale en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel dans l'EEE.

Vous pouvez également contacter notre bureau de renseignements via les modalités de contact indiquées dans la section « 9. Demandes relatives aux données à caractère personnel » si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le présent Avis de confidentialité.

7.1 Droit d'accès

Vous pouvez nous demander si nous sommes ou non en possession de vos données à caractère personnel et, le cas échéant, obtenir l'accès à ces données sous la forme d'une copie. Lorsque nous répondons à une demande d'accès, nous vous fournissons également des informations supplémentaires, telles que la finalité du traitement des données à caractère personnel, les catégories de données à caractère personnel concernées ainsi que toute autre information nécessaire pour vous permettre d'exercer l'essentiel de ce droit.

7.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de demander à Nikon de rectifier vos données si les données personnelles en possession de Nikon sont inexactes ou incomplètes. Sur demande, nous corrigerons les données personnelles inexactes vous concernant et, en tenant compte de la finalité du traitement, nous compléterons les données personnelles incomplètes, ce qui peut impliquer que vous fournissiez des données personnelles supplémentaires.

7.3 Droit à l'effacement

Vous avez également le droit de demander à Nikon d'effacer vos données à caractère personnel, ce qui signifie l'effacement de vos données par nous et, si possible, par tout autre responsable du traitement auquel nous avons précédemment communiqué vos données. L'effacement de vos données à caractère personnel n'a lieu que dans certains cas, comme le stipule l'article 17 du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Il s'agit notamment des situations où vos données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités initiales pour lesquelles elles ont été collectées, ainsi que des situations où elles ont été traitées de manière illicite. En raison de la manière dont nous gérons certains services, l'effacement des copies



de sauvegarde peut prendre un certain temps.

7.4 Droit à la limitation du traitement

Vous avez le droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, ce qui signifie que nous suspendons le traitement de vos données pendant un certain temps. Les circonstances qui peuvent donner lieu à ce droit sont notamment les situations dans lesquelles l'exactitude de vos données à caractère personnel a été contestée, mais où nous avons besoin d'un certain temps pour vérifier leur (in)exactitude. Cette limitation du traitement ne nous empêche pas de continuer à stocker vos données à caractère personnel. Nous vous informerons avant que la restriction ne soit levée.

7.5 Droit de recevoir votre dossier (portabilité des données)

Vous avez le droit de demander à Nikon de vous fournir les données à caractère personnel stockées par Nikon dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et de faire en sorte que ces données soient transmises directement à un autre responsable du traitement, lorsque cela est techniquement possible. Sur demande et lorsque cela est techniquement possible, Nikon transmettra vos données à caractère personnel directement à l'autre responsable du traitement.

7.6 Droit d'opposition

Vous avez le droit de vous opposer à ce que Nikon ne traite plus vos données à caractère personnel. Cette disposition ne s'applique que lorsque les « intérêts légitimes » de Nikon (y compris le traitement à des fins de profilage) constituent la base juridique du traitement des données à caractère personnel par nos soins (consultez la section « Base juridique du traitement des données à caractère personnel » ci-dessus).

Vous pouvez vous opposer à tout moment et gratuitement au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de marketing direct (y compris à des fins de profilage dans la mesure où il est lié à un tel marketing direct). Si vous exercez ce droit, nous n'utiliserons plus vos données à caractère personnel à des fins de marketing direct.

8. Modifications apportées au présent Avis de confidentialité.

Cet Avis de confidentialité a été mis à jour le 24 septembre 2020 et constitue la version la plus récente. Nous examinerons et, si nécessaire, mettrons à jour cet avis de confidentialité de temps à autre et vous informerons de toute modification substantielle.

9. Demandes de renseignements concernant les données à caractère personnel

Du 30 octobre 2024 au 31 décembre 2025



Bureau des demandes de renseignements du Concours photo et film Nikon

info@nikon-photocontest.com

Mise à jour des données personnelles, etc.

Si vous devez mettre à jour les données personnelles que vous avez fournies, veuillez consulter les instructions figurant sur le formulaire d'inscription. Si cela ne suffit pas à résoudre le problème, veuillez contacter le bureau de renseignements ci-dessus.